

CODE N2000 : A084	BUSARD CENDRÉ <i>CIRCUS PYGARGUS (LINNAEUS, 1758)</i>	Fort
-------------------	---	-------------

Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
------------------	----------------------------------	--	--

Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	202 sites en France	5 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
---	---------------------	------------------------	------------------------------



Photo : Naturalia



Photo : Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO1 I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II et III, II, Washington A Bonn	France	VU (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	EN (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace diurne élané assez proche du Busard Saint-Martin dont il diffère par quelques détails du plumage et la silhouette. Le Busard cendré est un migrateur transsaharien qui hiverne au sud du Sahel et qui recherche les zones ouvertes en période de nidification. On le retrouve alors dans les friches, les landes, les cultures et les prairies de fauche.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Les observations de Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>) sont concentrées sur les communes de Saint-Pierreville et de Gilhac-et-Bruzac et concernent, à chaque fois, un mâle adulte. Les milieux survolés par l'espèce sont constitués de landes à genêts situées au sommet ou sur les pentes des serres, de friches et de prairies pâturées avec la présence d'une strate arbustive.</p> <p>+ 3 couples nicheurs observés par BEED</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Le dimorphisme sexuel est marqué chez cette espèce. Le mâle adulte possède un plumage gris-cendré avec le bout des ailes noires. Les sous-caudales sont tachées de gris et de brun. Une barre noire traverse les rémiges secondaires. Le reste des parties inférieures est blanc grisâtre rayé de roux. La femelle a un plumage brunâtre avec des liserés roux sur la tête et la nuque. Le dessous du corps est roussâtre à crème rayé de brun foncé. Chez les deux sexes, le bec est noir ; la cire, l'iris et les pattes sont jaunes.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Le Busard cendré (<i>Circus pyrgargus</i>) se nourrit essentiellement de petits rongeurs, en particulier des campagnols. Il peut également consommer des insectes, des amphibiens, des reptiles et des passereaux qui sont capturés au sol.
Reproduction	Les mâles sont de retour sur les zones de reproduction dès le début du mois d'avril et se signalent rapidement par des parades en vol. Le Busard cendré peut nicher seul, mais les couples ont tendance à se regrouper et à former de petites colonies lâches. Le nid est installé au sol et est constitué d'une plate-forme peu épaisse d'herbes sèches. Il est généralement installé dans des prairies, des friches, des cultures céréalières voir des prés salés. La ponte comprend en général quatre œufs et l'incubation dure de 28 à 30 jours. Les jeunes prennent leur envol au bout d'1 mois mais restent à proximité du nid où ils sont encore nourris par les adultes.
Capacités de régénération et de dispersion	Cette espèce, migratrice transsaharienne, atteint la maturité sexuelle au bout de 1 an pour les femelles et 2 ans pour les mâles. Une partie des oiseaux ne se reproduisent pas dès leurs premières années et sont considérés comme des erratiques.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Sur la zone du site B6, le Busard cendré va se retrouver au niveau des grandes superficies ouvertes de landes à genêts qui constituent des zones de reproduction optimales pour cette espèce. Les secteurs concernés sont donc tous les serres situés dans la partie ouest du site, notamment sur les communes d'Issamoulenc, Marcolles-eaux et Saint-Julien-du-Gua. Les friches herbacées et partiellement arbustives peuvent également être utilisées là où elles sont bien représentées (Silhac, Vernoux-en-Vivarais et Saint-Julien-le-Roux).
Habitats d'alimentation	Le Busard cendré (<i>Circus pyrgargus</i>) va utiliser des habitats similaires à ceux occupés pour la reproduction. Il privilégiera les secteurs enherbés, les prairies pâturées ou de fauche ainsi que les zones de friches.
Habitats d'hivernage	L'espèce est migratrice et hiverne au sud du Sahara, notamment en Afrique de l'Ouest.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est considérée comme stable en Europe où les populations les plus importantes se retrouvent en Espagne et en France. Elle a notamment connue une augmentation de ses populations dans les années 1990-2000
France	L'effectif nicheur est compris entre 4000 et 5000 couples, distribués de manière hétérogène dans les régions Poitou-Charentes, Picardie, Pays-de-la-Loire, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Rhône-Alpes et Auvergne. Si l'espèce a connu une diminution de ses effectifs depuis la fin du 19ème siècle, elle a légèrement progressé lors de dernières décennies.
Région	En région Rhône-Alpes, le Busard cendré se rencontre surtout dans les départements de la moitié ouest et il semble absent des zones alpines et d'altitudes. Il est par contre bien présent dans la Loire, l'Ardèche et l'Isère (bassin de population dans la plaine de la Bièvre). La population régionale est estimée aux alentours de 300 couples nicheurs. Les populations semblent avoir diminué dans les années 70-80.
Département	En Ardèche, la présence du Busard cendré reste ponctuelle et peu abondante. Des cas de reproduction sont signalés çà et là dans le sud du département, le Vivarais et les Boutières. Peu de données sont disponibles sur la taille et l'évolution de la population ardéchoise de Busard cendré.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

Le Busard cendré (*Circus pygargus*) est donc présent sur la commune de Gilhac-et-Bruzac, avec la présence d'un mâle adulte cantonné sur un secteur favorable à la reproduction de l'espèce. Concernant le reste du site d'étude, l'espèce pourrait occuper des zones similaires dans la partie sud-ouest, notamment sur la commune d'Issamoulenc.

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	R : rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne	C : conservation moyenne ou réduite	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Incendies qui favorisent l'apparition de zones de chasse.	Fermeture des zones ouvertes qui constituent les secteurs d'alimentation.
FACTEURS HUMAINS	Pastoralisme extensif et réouverture des milieux.	Tirs illégaux, disparition du pâturage extensif, agriculture. Dérangeant sur les sites de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPECE	Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés.
ESPECE	Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.

INDICATEURS DE SUIVI

Le Busard cendré est un estivant nicheur très rare sur l'Eyrieux, qui recherche les zones ouvertes comme les landes, friches et les cultures. Afin d'estimer la taille de la population et de mettre en exergue les zones utilisées pour la nidification, des sessions d'observations sur les habitats favorables sont recommandées. Ces sessions consistent à repérer les oiseaux adultes avec des comportements reproducteurs (parades, échange de proies) dans le but de localiser précisément le nid qui se trouve toujours au sol. Il sera nécessaire de prospecter des surfaces importantes pour cette espèce qui possède un domaine vital de grande taille.